



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 14224

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport du Conseil économique et social relatif au travail des étudiants. Il lui demande de lui préciser ses intentions au regard de la proposition d'inclure les expériences professionnelles des étudiants dans le cadre de modules « projet professionnel » dispersés dans le premier cycle universitaire. Ces modules existent en effet dans quelques universités et ont vocation à être généralisés à toutes les universités dans toutes leurs filières d'études.

Texte de la réponse

Le cahier des charges de l'offre de formation pour le cycle licence, élaboré dans le cadre du plan pluriannuel pour la réussite en licence, a mis l'accent sur la professionnalisation de ces formations, qui ont vocation à déboucher à la fois sur la poursuite d'études et sur l'insertion professionnelle. À ce titre, il préconise le renforcement des unités d'enseignement qui visent à inscrire les savoirs dans un contexte professionnel (stage), qui dispensent des connaissances transversales (langues vivantes, bureautique) susceptibles d'être réinvesties dans la plupart des métiers ou qui permettent à l'étudiant de préciser son projet personnel et professionnel (PPP). Le PPP est désormais en voie de généralisation dans l'ensemble des cursus et, en apportant à l'étudiant une connaissance des activités liées au champ disciplinaire qu'il a choisi, prépare son insertion.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14224

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 282

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2364